

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUXERRE - 8901 - Documents comptables (B-C) - Dépôt le 16/07/2024 - 1837 - 1989 B 00040 - 349 580 191 - A.M.S.I.

BILAN CONSOLIDE - ACTIF
au 31/12/2023

16 JUL. 2024

2451837

en Euros

	31/12/2023			31/12/2022	Variations
	Brut	Amort. / Prov.	Net		
Ecart d'acquisition	4 580 955	522 716	4 058 239	4 058 239	
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	
Concessions, brevets, droits similaires	263 346	236 351	26 995	47 207	-42,82%
Fonds commercial	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 844 301	759 067	4 085 234	4 105 446	-0,49%
Terrains	4 088 499	-	4 088 499	4 088 499	
Constructions	25 737 250	19 596 623	6 140 627	7 453 851	-17,62%
Installations techniques, matériel, outillage	4 129 478	3 301 073	828 405	811 560	2,08%
Autres immobilisations corporelles	11 418 465	5 896 831	5 521 634	4 695 377	17,60%
Immobilisations en cours	113 276	-	113 276	326 651	-65,32%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 486 968	28 794 527	16 692 441	17 375 938	-3,93%
Autres titres immobilisés	1 941	-	1 941	1 931	0,52%
Autres immobilisations financières	514 553	-	514 553	542 753	-5,20%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	516 494	-	516 494	544 684	-5,18%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 847 763	29 553 594	21 294 169	22 026 068	-3,32%
STOCKS ET EN-COURS	76 557 514	1 451 925	75 105 589	62 356 851	20,44%
Créances clients et comptes rattachés	12 481 154	108 592	12 372 562	10 551 920	17,25%
Autres créances (1)	7 966 523	57 437	7 909 086	7 831 167	0,99%
CREANCES	20 447 677	166 029	20 281 648	18 383 087	10,33%
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	
Disponibilités	10 305 656	-	10 305 656	8 200 866	25,67%
TRESORERIE	10 305 656	-	10 305 656	8 200 866	25,67%
Charges constatées d'avance	356 873	-	356 873	235 148	51,77%
COMPTES DE REGULARISATION	356 873	-	356 873	235 148	51,77%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	107 667 720	1 617 954	106 049 766	89 175 952	18,92%
TOTAL ACTIF	158 515 483	31 171 548	127 343 935	111 202 020	14,52%
(1) dont impôts différés actifs :	396 001	-	396 001	261 887	51,21%

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal**



BILAN CONSOLIDE - PASSIF

au 31/12/2023

en Euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations
Capital social	150 790	150 790	0,00%
Réserves	27 300 045	23 370 379	16,81%
Ecart de conversion	-	-	
Résultat de l'exercice - Part du Groupe	4 305 684	3 930 226	9,55%
CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe	31 756 519	27 451 395	15,68%
Intérêts des minoritaires	-	-	
Résultat des minoritaires	-	-	
INTERETS MINORITAIRES	-	-	
Ecart d'acquisitions passifs	-	-	
Provisions pour risques	174 499	70 067	149,05%
Provisions pour charges	-	-	
Impôts différés passifs	-	-	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	174 499	70 067	149,05%
Emprunts obligataires convertibles	-	-	
Autres emprunts obligataires	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 485 960	35 701 937	10,60%
Concours bancaires courants	14 540 994	9 427 331	54,24%
DETTES FINANCIERES	54 026 954	45 129 268	19,72%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 253 720	24 405 298	7,57%
Dettes fiscales et sociales	6 742 750	5 694 109	18,42%
Autres dettes	4 448 710	4 332 656	2,68%
DETTES D'EXPLOITATION	37 445 180	34 432 063	8,75%
Produits constatés d'avance	3 940 783	4 119 227	-4,33%
COMPTES DE REGULARISATION	3 940 783	4 119 227	-4,33%
TOTAL DES DETTES	95 412 917	83 680 558	14,02%
TOTAL PASSIF	127 343 935	111 202 020	14,52%

COPIE CERTIFIÉE
DU BILAN
[Signature]

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31/12/2023

En Euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	293 308 016	225 270 650	30,20%
Production stockée			0,00%
Production immobilisée	109 127	165 845	-34,20%
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges	2 195 049	1 497 084	46,62%
Autres produits	1 818 102	845 791	114,96%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	297 430 294	227 779 370	30,58%
Achats de matières, marchandises et variations de stocks	246 568 351	183 755 418	34,18%
Autres achats et charges externes	13 331 557	11 708 925	13,86%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 194 073	1 897 758	15,61%
Salaires et traitements et charges sociales	23 010 663	20 883 712	10,18%
Autres charges	1 151 929	471 171	144,48%
CHARGES D'EXPLOITATION	286 256 573	218 716 984	30,88%
Dotations aux amortissements	3 222 744	2 923 444	10,24%
Dotations aux provisions	1 536 969	703 409	118,50%
DOTATIONS D'EXPLOITATION	4 759 713	3 626 853	31,24%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	291 016 286	222 343 837	30,89%
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	6 414 008	5 435 533	18,00%
Dotations / Reprises sur écarts d'acquisitions			0,00%
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	6 414 008	5 435 533	18,00%
Produits financiers	898 905	281 631	219,18%
Charges financières	1 907 532	568 342	235,63%
RESULTAT FINANCIER	(1 008 627)	(286 711)	251,79%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 405 381	5 148 822	4,98%
% du CA HT	1,84%	2,29%	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	195 893	117 987	66,03%
Résultat des activités cédées			0,00%
Déconsolidation sous groupe			0,00%
Impôts des sociétés	(1 295 590)	(1 336 583)	-3,07%
Résultat des sociétés mises en équivalence			0,00%
RESULTAT NET	4 305 684	3 930 226	9,55%
% du CA HT	1,47%	1,74%	
Part des minoritaires	-	-	0,00%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	4 305 684	3 930 226	9,55%



ANNEXE

GROUPE AMSI

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2023

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes sont présentés en euros.

L'exercice a débuté le 1er janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023, soit une durée de 12 mois.

Les comptes clos au 31 décembre 2023 sont présentés avec les données comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2022, représentant une durée de 12 mois.

Le groupe n'a pas connu d'évènements significatifs sur l'exercice.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe AMSI sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable

Les comptes consolidés du Groupe A.M.S.I. sont établis au 31 décembre 2023 suivant les dispositions du règlement ANC 2021-01 sur les comptes consolidés en normes françaises, qui

a été homologué par arrêté du 29 décembre 2021 et d'application obligatoire à exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

La première application de ce nouveau règlement ANC 2021-01 sur les comptes consolidés en normes françaises constitue un changement de méthode comptable.

Elle entraîne notamment l'adoption de nouveaux modèles d'états financiers qui diffèrent des modèles précédents, particulièrement sur la présentation au compte de résultat des amortissements et des dépréciations des écarts d'acquisition, en faisant figurer les lignes « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

Date de clôture des exercices

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice social le 31 décembre 2023.

Conversion des états financiers des filiales étrangères consolidées

Les postes de bilan sont exprimés en euro sur la base des cours de clôture.

Les postes du compte de résultat sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice.

Les différences par rapport à la situation d'ouverture résultant de la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères apparaissent dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et dans la rubrique « minoritaires », pour la part des minoritaires.

Le Groupe ne détient aucune filiale à l'étranger.

Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette réévaluation sont enregistrés au compte de résultat.

Le Groupe ne détient aucune créance et dette en monnaies étrangères.

Provisions réglementées et écritures d'origine purement fiscales

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscales sont annulées en consolidation le cas échéant, après détermination d'une éventuelle imposition différée.

Impôts différés

Les postes "Impôts différés actif et passif" calculés selon la méthode du report variable, enregistrent aux taux en vigueur les effets en matière d'impôt des décalages temporaires entre les résultats comptable et fiscal et des retraitements de consolidation.

Par prudence, le principe général du Groupe est de ne pas calculer d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables, en raison du caractère aléatoire de leur imputation future, sauf dans des cas précis où l'imputation est quasi certaine.

Ecart de première consolidation

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une identification et une évaluation de l'ensemble des éléments actifs et passifs acquis est réalisée.

Le solde résiduel de l'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans les capitaux propres est alors inscrit à l'actif ou au passif du bilan dans le poste "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition actifs, « survaleurs » ou « goodwill », correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Ils sont enregistrés au poste « Ecarts d'acquisition actifs ». Suivant les dispositions du règlement ANC 2015, les écarts d'acquisition à durée d'utilisation non limitée ne font plus l'objet d'un amortissement mais d'un test annuel de dépréciation. Ce changement de réglementation n'a pas eu d'impact significatif lors de sa première application sur les comptes au 31 décembre 2018.

Les écarts d'acquisition passifs, « provisions pour pertes futures » ou « badwill », sont enregistrés en provision pour risques et charges au poste « Provision pour acquisitions de titres ». Ils font l'objet d'une reprise linéaire sur une durée de 3 à 5 ans, prenant notamment en compte les coûts de restructuration engagés sur les premiers exercices d'activité, ainsi qu'une estimation -à l'origine- du rythme prévisionnel de réduction des pertes exploitation, et en application d'un prorata temporis depuis la première année suivant la date de prise de participation.

Concernant le traitement des écarts d'acquisition passifs, l'option est prise du maintien du plan de reprise antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les autres immobilisations incorporelles amortissables sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. Elles ont été estimées entre 1 à 3 ans.

Lorsque la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est inférieure à leur valeur comptable, ces immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe AMSI sont évaluées à leur coût d'acquisition ou coût de production. Tout composant identifié d'une valeur inférieure à 15% du prix de revient total d'un bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de transport loué	4 à 5 ans

Les immeubles existants au 31 décembre 2004 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

- 10% pour le terrain
- 67% des 90% restant pour le gros œuvre (amortissement sur 20 ans)
- 15% des 90% restant pour l'électricité, menuiserie, serrurerie (amortissement sur 12 ans)
- 16% des 90 % restant pour chauffage, la plomberie, carrelage (amortissement sur 10 ans)
- 2% des 90% restant pour la peinture (amortissement sur 7 ans)

Contrats de crédit-bail

Les contrats de crédits baux immobiliers ont fait l'objet d'un retraitement :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement. Les mêmes règles de décomposition et d'amortissement que les immobilisations acquises en pleine propriété ont été appliquées
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du crédit-bail

Les contrats de crédits baux mobiliers sont traités selon les règles suivantes :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement selon la durée du contrat de crédit-bail
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du contrat de crédit-bail

Intérêts minoritaires

Les capitaux propres et les résultats de l'ensemble consolidé sont répartis au prorata des pourcentages de détention minoritaires et majoritaires dans la mesure où la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale n'est pas supérieure à leur part dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures sont déduits des capitaux propres – part du Groupe, sauf si les associés minoritaires ont une obligation de combler ces pertes.

Comptes et opérations internes

Les comptes et opérations internes des sociétés intégrées globalement sont éliminés.

Stocks de marchandises

Les *stocks* sont évalués selon la méthode :

- pour les véhicules neufs : prix d'achat + coût de transport
- pour les véhicules d'occasion : prix d'achat + frais de remise en état
- pour les pièces détachées : prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux passifs existants à la date de clôture dont l'échéance ou le montant ne sont pas connus de façon précise.

Il n'est pas constaté d'engagements de retraite car les entités mutualisent auprès d'une caisse de prévoyance pour couvrir ces charges futures.

Résultat net par action

Le résultat net par action est égal au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après prise en compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

En absence d'instrument dilutif, le nombre d'actions après dilution est de 15 079.

Eléments exceptionnels

Les produits et charges en exceptionnels sont les éléments extraordinaires résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Valeurs Mobilières de Placement

Les VMP sont constitués de SICAV monétaires, placement liquide et sans risque.

Opérations de souscription d'actions

Aucune opération de souscription d'action n'est intervenue au cours de l'exercice.
Il n'existe pas d'option de souscription d'actions non exercée au 31 décembre 2023.

3. METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Méthodes

Le Groupe AMSI retient trois méthodes de consolidation :

- l'intégration globale ;
- la mise en équivalence ;
- l'intégration proportionnelle.

La méthode de l'intégration globale (IG) est appliquée par le Groupe lorsque la société dont les comptes sont consolidés est placée sous le contrôle exclusif de la société mère du Groupe. Le contrôle s'apprécie par rapport à la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, à défaut par la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration ou l'exercice d'une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

La méthode de la mise en équivalence (ME) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société dont les comptes sont consolidés. L'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 25 % des droits de vote.

La méthode de ME n'a pas d'application sur l'exercice 2023.

La méthode d'intégration proportionnelle n'a pas d'application sur l'exercice 2023.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
AMSI	Société mère	Société mère	IG
Sociétés d'exploitation :			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN NEW CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN MOTORS	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN SMDA	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU	100,00%	100,00%	IG
Sociétés civiles propriétaires de l'immobilier :			
SCI DU BEL ETAIN	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN EPINET	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	100,00%	100,00%	IG
SCI DES 3 SAULES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN AVALLON	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SENS	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN TROYES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	100,00%	100,00%	IG
SCI 67 FR	100,00%	100,00%	IG
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN ROMILLY	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN VSD	100,00%	100,00%	IG

Titres non consolidés

Les sociétés SCI JEANNIN SPAAK, SCI JEANNIN EUROPE, SCI JEANNIN SAMOREAU, SCI JEANNIN MAILLOT, SCI JEANNIN SAINT LUC et SCI JEANNIN CDG n'ont pas été consolidées, le Groupe détenant une participation au capital des sociétés inférieure à 25%.

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations incorporelles

Les variations concernant les immobilisations incorporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	4 580 955					4 580 955
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	268 956		5 610			263 346
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	268 956		5 610			263 346

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition	522 716					522 716
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	221 749	20 212	5 610			236 351
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	221 749	20 212	5 610			236 351

Ecart d'acquisition

L'intégration de la SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS sur l'exercice 2008 a dégagé un écart d'acquisition, qui se décompose ainsi :

- Ecart d'évaluation immobilier d'un montant de 701 454 €, amorti sur 7 ans, durée d'amortissement restante de la construction concernée ;
- Ecart d'acquisition actif d'un montant de 10 651 €, amorti sur 5 ans.

Ces Ecarts sont totalement amortis au 31 décembre 2017.

L'écart de première consolidation issue de l'acquisition de 100% du capital de la SCI BEL ETAIN a été entièrement affecté à l'immeuble. La construction a été amortie sur une durée de 25 ans.

L'écart d'acquisition dégagé sur l'exercice 2016 de 270 098 € correspond à l'acquisition de fonds de commerce de concessions automobiles réalisée par la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, net d'impôt différé.

La prise de contrôle le 17 juillet 2018 de 100% du capital de la société SMDA et de ses filiales a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition résiduel de K€ 1 199, après affectation des survaleurs à l'ensemble immobilier acquis.

Le Groupe a acquis, par voie d'apport de titres à la société AMSI, les intérêts minoritaires représentant 2.05% du capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES. L'écart d'acquisition s'élève à 34 711 € sur l'exercice 2020.

Dans les comptes consolidés, les fonds de commerce et les droits au bail inscrits à l'actif du bilan social des sociétés consolidées antérieurement à leur entrée dans le périmètre de consolidation sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les fonds de commerce acquis postérieurement à l'entrée de la société dans le périmètre de consolidation sont conservés au poste « Fonds Commercial » pour leur valeur d'acquisition.

Le Groupe a acquis, en date du 31 décembre 2021, 100% du capital des sociétés :

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN, dont l'acquisition génère un écart d'acquisition positif de 1 848 247 € sur l'exercice
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN détenue par la société SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU, dont l'acquisition génère un écart d'acquisition de 732 112 € sur l'exercice

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts d'acquisition actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2017.

Des tests de dépréciations sont effectués tous les ans sur les écarts d'acquisition actifs.

Immobilisations corporelles

Les variations concernant les immobilisations corporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	4 088 499					4 088 499
Constructions	25 681 359	95 681	39 790			25 737 250
Installations techniques, matériel, outillage	3 911 312	281 902	63 736			4 129 478
Autres immobilisations corporelles	9 986 852	3 482 685	2 051 072			11 418 465
Immobilisations en cours	326 651	275 185	488 560			113 276
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	43 994 673	4 135 453	2 643 158			45 486 968

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	18 227 508	1 389 856	20 741			19 596 623
Installations techniques, matériel, outillage	3 099 752	265 056	63 735			3 301 073
Autres immobilisations corporelles	5 291 475	1 957 891	1 352 535			5 896 831
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	26 618 735	3 612 803	1 437 011			28 794 527

Titres non consolidés

Le Groupe détient 1% du capital des sociétés SCI JEANNIN SPAAK, SCI JEANNIN EUROPE, SCI JEANNIN CDG, SCI JEANNIN MAILLOT, SCI JEANNIN SAINT LUC et SCI JEANNIN SAMOREAU. Ces participations sont inscrites en autre titres immobilisés.

Impôts différés

Les variations concernant les impôts différés du groupe ont été les suivantes en € :

Impôts différés actifs	Clôture	Variation	Variations de périmètre	Clôture
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 478 993	153 216		1 632 209
Déficits fiscaux				
Impôts différés actifs	1 478 993	153 216		1 632 209
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 217 106	19 102		1 236 208
Impôts différés passifs	1 217 106	19 102		1 236 208
Impôt différé net	261 887	134 114		396 001

Capital social et capitaux propres**Capital social**

Evolution du capital au cours de l'exercice : nombre de titres

Valeur nominale	Initial	Variation	Final
10 €	15 079	0	15 079

Le capital social de la société AMSI est intégralement libéré.

Tableau de passage des capitaux propres

Les variations concernant les capitaux propres part du groupe ont été les suivantes en € :

Capitaux propres part du Groupe	Clôture
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2021	23 787 692
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	3 930 218
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	-266 515
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2022	27 451 395
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	4 305 684
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	-560
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2023	31 756 519

Les variations concernant les intérêts minoritaires ont été les suivantes en € :

Capitaux propres intérêts minoritaires	Clôture
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2021	
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	
Variations de périmètre	
Dividendes versés	
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2022	
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	
Variations de périmètre	
Dividendes versés	
Capitaux propres intérêts minoritaires 31/12/2023	

Créances et dettes**Créances**

Les créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des autres immobilisations financières pour 514 553 €.

Dettes

La répartition des dettes par échéances est la suivante à la clôture de l'exercice en € :

	moins 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	28 592 110	7 856 953	3 036 897	39 485 960
Emprunts liés aux crédits-baux				
Concours bancaires courants	14 540 994			14 540 994
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs	26 253 720			26 253 720
Dettes fiscales et sociales	6 742 750			6 742 750
Avances et acomptes	3 083 147			3 083 147
Autres dettes	1 365 563			1 365 563
Total dettes	80 578 284	7 856 953	3 036 897	91 472 134

Les billets de trésorerie souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable de stocks. Du fait de leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, le Groupe a considéré ces échéances entre 1 et 5 ans sur l'exercice.

Le financement des stocks assuré par les établissements financiers des constructeurs automobiles ont été considérés sur un terme de moins d'un an malgré la récurrence de leur renouvellement.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges évoluent de la manière suivante sur l'exercice en €, elles ne concernent les impôts différés passifs du Groupe :

Valeurs en euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Provisions pour risques	70 067	174 499	70 067		174 499
Provisions pour charges					
Provision pour passif d'impôt différé					
Total Provisions pour risques et charges	108 753	174 499			174 499

Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent comme suit sur les deux derniers exercices :

Valeurs en euros	2023	2022
Salaires et traitements	16 893 614	15 212 789
Charges sociales	6 117 049	5 670 923
Total charges de personnel	23 010 663	20 883 712

Analyse du résultat financier

Le résultat financier est une perte de 1 008 627 € contre une perte de 286 711 € sur l'exercice précédent. Il est composé des éléments suivants :

Valeurs en euros	2023	2022
Produits financiers		
Produits financiers de Participations	2 374	30 847
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	896 531	250 784
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 907 532	568 342
Différences négatives de change		
Résultat financiers	-1 008 627	-286 711

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un profit de 195 893 €, notamment lié au profit sur des indemnités transactionnelles perçues de la part du constructeur.

Analyse de la charge d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt de l'exercice se présente comme suit :

Valeurs en euros	2023	2022
Résultat des sociétés intégrées	4 305 687	3 930 224
Charges d'impôts	1 295 590	1 336 583
Résultat avant impôts	5 601 277	5 266 807
Impôt théorique (25%)	1 400 319	1 316 702
Différences permanentes	-119 191	19 881
Différence de taux	14 462	
Provision sur IDA		
Charge d'impôt	1 295 590	1 336 583

5. AUTRES INFORMATIONS**Engagements hors bilan****Garanties données**

- Cautions d'AMSI au profit d'établissements bancaires pour un montant maximum 10 386 249 €, utilisation au 31 décembre 2023 à hauteur de 8 709 425 €.
- Cautions bancaires de 600 000 € au profit de RCI BANQUE - COGERA
- Cautions bancaires de 298 000 € au profit de MAZDA France
- Cautions bancaires de 75 000 € au profit de SUZUKI France
- Cautions bancaires de 100 000 € au profit de AIXAM MEGA

- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 5 rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé rue des Bernaches à SAMOREAU

Ces hypothèques et PPD sont donnés au profit d'établissements financiers.

Informations sectorielles

La répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

Valeurs en euros	2023	2022
Ventes de marchandises France	274 582 796	207 043 787
Ventes de marchandises Export		1 161 346
Production vendue de biens - France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services - France	18 725 220	17 063 933
Production vendue de services Export		1 584
Total chiffre d'affaires	293 308 016	225 270 650

Evénements postérieurs à la clôture

Dans la mesure où le conflit en Ukraine perdure et dans un contexte de pressions inflationnistes, de hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts des matières premières et de l'énergie, de pénuries, de volatilité des taux de change, les comptes ont été établis sur la base des informations disponibles à la date de clôture, sans prendre en compte dans la valorisation des actifs et passifs les incidences éventuelles liées à cette situation.

Par ailleurs, au regard de la situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine, l'exposition économique et bilancielle du Groupe à ces deux pays, est marginale.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas identifié d'éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur la continuité d'exploitation des différentes sociétés du Groupe.

Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se répartissent de la manière suivante :

- Contrôle légal : 124 100 €
- Autres missions d'audit : 0 €

Informations en matière de rémunérations

L'information concernant les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance ne peut pas être fournie car elle permet d'identifier une situation individuelle.

Effectif du Groupe

L'effectif du groupe se présente comme suit :

Effectif	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	139	93
Agents de maîtrise	54	71
Employés	88	101
Ouvriers	149	140
Total	429	405
<i>dont apprentis</i>	<i>57</i>	<i>41</i>
<i>dont travailleurs handicapés</i>	<i>11</i>	<i>6</i>

6. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux de trésorerie se présente comme suit en € :

	Du 01.01.23 au 31.12.23		Du 01.01.22 au 31.12.22	
	€	€	€	€
Flux nets de trésorerie liés à l'activité				
Capacité d'autofinancement	8 202 835		6 932 129	
Résultat net des sociétés intégrées	4 305 684		3 930 226	
Amortissements et charges calculées	3 897 151		3 001 903	
Variation du BFR	-11 389 966		-14 298 328	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		-3 187 131		-7 366 199
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
<u>Variation de périmètre</u>	0		29 784	
Cession d'immobilisations	47 015		390 391	
Acquisitions d'immobilisations	-3 652 220		-5 085 228	
- Incorporelles	0		-50 415	
- Corporelles	-3 646 893		-4 882 131	
- Financières	-5 327		-152 682	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-3 605 205		-4 665 053
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement				
Variation nette des emprunts	3 784 023		1 543 476	
Dividendes versés	-560		-256 576	
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement		3 783 463		1 286 900
<u>Ecart de conversion et divers</u>		0		0
Variation de trésorerie		-3 008 873		-10 744 352
Trésorerie d'ouverture	-1 226 465		9 517 887	
Trésorerie de clôture *	-4 235 338		-1 226 465	

* Dont découverts bancaires 14 450 994 € à la clôture de l'exercice et 9 427 331 € sur l'exercice 2022



Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 150 790 €

Siège social : 55, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

RCS AUXERRE : 349 580 191

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société **A.M.S.I.**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **A.M.S.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

7

A.M.S.I.

Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2023

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Périmètre de consolidation

La note « Méthodes et périmètre de consolidation » expose les principes et méthodes retenus par votre société, notamment pour ce qui concerne la définition du périmètre de consolidation et des méthodes de consolidations retenues. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la permanence des modalités retenues et appréciés le caractère raisonnable de ces estimations.

Ecart d'acquisition

Comme indiqué dans la note « Ecart de première consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers consolidés, qui portent notamment sur la valorisation des écarts d'acquisition. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans cette note de l'annexe. Nous avons ainsi procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.



A.M.S.I.

Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2023

Stocks

La note « Stocks de marchandises » expose les principes et méthodes retenus par votre société, notamment en matière de valorisation des stocks de véhicules et des stocks de pièces détachées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la permanence des modalités retenues pour la valorisation et apprécions le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par Président.

9

A.M.S.I.

Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2023

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

9

A.M.S.I.**Rapport sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2023**

rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

Les commissaires aux Comptes

Daniel PERNOT



*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Arnaud ROUGAGNOU



*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*



COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

au 31/12/2023

en Euros	31/12/2023		31/12/2022		Variations
	Brut	Amort. / Prov.	Net		
Ecart d'acquisition	4 580 955	522 716	4 058 239	4 058 239	
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	
Concessions, brevets, droits similaires	263 346	236 351	26 995	47 207	-42,82%
Fonds commercial	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 844 301	759 067	4 085 234	4 105 446	-0,49%
Terrains	4 088 499	-	4 088 499	4 088 499	
Constructions	25 737 250	19 596 623	6 140 627	7 453 851	-17,62%
Installations techniques, matériel, outillage	4 129 478	3 301 073	828 405	811 560	2,08%
Autres immobilisations corporelles	11 418 465	5 896 831	5 521 634	4 695 377	17,60%
Immobilisations en cours	113 276	-	113 276	326 651	-65,32%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 486 968	28 794 527	16 692 441	17 375 938	-3,93%
Autres titres immobilisés	1 941	-	1 941	1 931	0,52%
Autres immobilisations financières	514 553	-	514 553	542 753	-5,20%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	516 494	-	516 494	544 684	-5,18%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 847 763	29 553 594	21 294 169	22 026 068	-3,32%
STOCKS ET EN-COURS	76 557 514	1 451 925	75 105 589	62 356 851	20,44%
Créances clients et comptes rattachés	12 481 154	108 592	12 372 562	10 551 920	17,25%
Autres créances (1)	7 966 523	57 437	7 909 086	7 831 167	0,99%
CREANCES	20 447 677	166 029	20 281 648	18 383 087	10,33%
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	
Disponibilités	10 305 656	-	10 305 656	8 200 866	25,67%
TRESORERIE	10 305 656	-	10 305 656	8 200 866	25,67%
Charges constatées d'avance	356 873	-	356 873	235 148	51,77%
COMPTES DE REGULARISATION	356 873	-	356 873	235 148	51,77%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	107 667 720	1 617 954	106 049 766	89 175 952	18,92%
TOTAL ACTIF	158 515 483	31 171 548	127 343 935	111 202 020	14,52%
(1) dont impôts différés actifs :	396 001	-	396 001	261 887	51,21%

Daniel PERNOT
Commissaire aux Comptes

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

au 31/12/2023

en Euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations
Capital social	150 790	150 790	0,00%
Réserves	27 300 045	23 370 379	16,81%
Ecart de conversion	-	-	
Résultat de l'exercice - Part du Groupe	4 305 684	3 930 226	9,55%
CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe	31 756 519	27 451 395	15,68%
Intérêts des minoritaires	-	-	
Résultat des minoritaires	-	-	
INTERETS MINORITAIRES	-	-	
Ecarts d'acquisitions passifs	-	-	
Provisions pour risques	174 499	70 067	149,05%
Provisions pour charges	-	-	
Impôts différés passifs	-	-	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	174 499	70 067	149,05%
Emprunts obligataires convertibles	-	-	
Autres emprunts obligataires	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 485 960	35 701 937	10,60%
Concours bancaires courants	14 540 994	9 427 331	54,24%
DETTES FINANCIERES	54 026 954	45 129 268	19,72%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 253 720	24 405 298	7,57%
Dettes fiscales et sociales	6 742 750	5 694 109	18,42%
Autres dettes	4 448 710	4 332 656	2,68%
DETTES D'EXPLOITATION	37 445 180	34 432 063	8,75%
Produits constatés d'avance	3 940 783	4 119 227	-4,33%
COMPTES DE REGULARISATION	3 940 783	4 119 227	-4,33%
TOTAL DES DETTES	95 412 917	83 680 558	14,02%
TOTAL PASSIF	127 343 935	111 202 020	14,52%

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Daniel PERNOT
Commissaire aux Comptes

9

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

au 31/12/2023

En Euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	293 308 016	225 270 650	30,20%
Production stockée			0,00%
Production immobilisée	109 127	165 845	-34,20%
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges	2 195 049	1 497 084	46,62%
Autres produits	1 818 102	845 791	114,96%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	297 430 294	227 779 370	30,58%
Achats de matières, marchandises et variations de stocks	246 568 351	183 755 418	34,18%
Autres achats et charges externes	13 331 557	11 708 925	13,86%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 194 073	1 897 758	15,61%
Salaires et traitements et charges sociales	23 010 663	20 883 712	10,18%
Autres charges	1 151 929	471 171	144,48%
CHARGES D'EXPLOITATION	286 256 573	218 716 984	30,88%
Dotations aux amortissements	3 222 744	2 923 444	10,24%
Dotations aux provisions	1 536 969	703 409	118,50%
DOTATIONS D'EXPLOITATION	4 759 713	3 626 853	31,24%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	291 016 286	222 343 837	30,89%
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	6 414 008	5 435 533	18,00%
Dotations / Reprises sur écarts d'acquisitions			0,00%
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	6 414 008	5 435 533	18,00%
Produits financiers	898 905	281 631	219,18%
Charges financières	1 907 532	568 342	235,63%
RESULTAT FINANCIER	(1 008 627)	(286 711)	251,79%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 405 381	5 148 822	4,98%
% du CA HT	1,84%	2,29%	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	195 893	117 987	66,03%
Résultat des activités cédées			0,00%
Déconsolidation sous groupe			0,00%
Impôts des sociétés	(1 295 590)	(1 336 583)	-3,07%
Résultat des sociétés mises en équivalence			0,00%
RESULTAT NET	4 305 684	3 930 226	9,55%
% du CA HT	1,47%	1,74%	
Part des minoritaires	-	-	0,00%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	4 305 684	3 930 226	9,55%

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Daniel PERNOT
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

GROUPE AMSI
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2023

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes sont présentés en euros.

L'exercice a débuté le 1er janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023, soit une durée de 12 mois.

Les comptes clos au 31 décembre 2023 sont présentés avec les données comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2022, représentant une durée de 12 mois.

Le groupe n'a pas connu d'événements significatifs sur l'exercice.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe AMSI sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable

Les comptes consolidés du Groupe A.M.S.I. sont établis au 31 décembre 2023 suivant les dispositions du règlement ANC 2021-01 sur les comptes consolidés en normes françaises, qui

a été homologué par arrêté du 29 décembre 2021 et d'application obligatoire à exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

La première application de ce nouveau règlement ANC 2021-01 sur les comptes consolidés en normes françaises constitue un changement de méthode comptable.

Elle entraîne notamment l'adoption de nouveaux modèles d'états financiers qui diffèrent des modèles précédents, particulièrement sur la présentation au compte de résultat des amortissements et des dépréciations des écarts d'acquisition, en faisant figurer les lignes « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

Date de clôture des exercices

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice social le 31 décembre 2023.

Conversion des états financiers des filiales étrangères consolidées

Les postes de bilan sont exprimés en euro sur la base des cours de clôture.

Les postes du compte de résultat sont convertis en utilisant pour chaque devise le cours moyen de l'exercice.

Les différences par rapport à la situation d'ouverture résultant de la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères apparaissent dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et dans la rubrique « minoritaires », pour la part des minoritaires.

Le Groupe ne détient aucune filiale à l'étranger.

Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture.

Les écarts de change résultant de cette réévaluation sont enregistrés au compte de résultat.

Le Groupe ne détient aucune créance et dette en monnaies étrangères.

Provisions réglementées et écritures d'origine purement fiscales

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscales sont annulées en consolidation le cas échéant, après détermination d'une éventuelle imposition différée.

Impôts différés

Les postes "Impôts différés actif et passif" calculés selon la méthode du report variable, enregistrent aux taux en vigueur les effets en matière d'impôt des décalages temporaires entre les résultats comptable et fiscal et des retraitements de consolidation.

Par prudence, le principe général du Groupe est de ne pas calculer d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables, en raison du caractère aléatoire de leur imputation future, sauf dans des cas précis où l'imputation est quasi certaine.

Ecart de première consolidation

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une identification et une évaluation de l'ensemble des éléments actifs et passifs acquis est réalisée.

Le solde résiduel de l'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans les capitaux propres est alors inscrit à l'actif ou au passif du bilan dans le poste "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition actifs, « survaleurs » ou « goodwill », correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Ils sont enregistrés au poste « Ecart d'acquisition actifs ». Suivant les dispositions du règlement ANC 2015, les écarts d'acquisition à durée d'utilisation non limitée ne font plus l'objet d'un amortissement mais d'un test annuel de dépréciation. Ce changement de réglementation n'a pas eu d'impact significatif lors de sa première application sur les comptes au 31 décembre 2018.

Les écarts d'acquisition passifs, « provisions pour pertes futures » ou « badwill », sont enregistrés en provision pour risques et charges au poste « Provision pour acquisitions de titres ». Ils font l'objet d'une reprise linéaire sur une durée de 3 à 5 ans, prenant notamment en compte les coûts de restructuration engagés sur les premiers exercices d'activité, ainsi qu'une estimation -à l'origine- du rythme prévisionnel de réduction des pertes exploitation, et en application d'un prorata temporis depuis la première année suivant la date de prise de participation.

Concernant le traitement des écarts d'acquisition passifs, l'option est prise du maintien du plan de reprise antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les autres immobilisations incorporelles amortissables sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. Elles ont été estimées entre 1 à 3 ans.

Lorsque la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est inférieure à leur valeur comptable, ces immobilisations font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe AMSI sont évaluées à leur coût d'acquisition ou coût de production. Tout composant identifié d'une valeur inférieure à 15% du prix de revient total d'un bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de transport loué	4 à 5 ans

Les immeubles existants au 31 décembre 2004 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

- 10% pour le terrain
- 67% des 90% restant pour le gros œuvre (amortissement sur 20 ans)
- 15% des 90% restant pour l'électricité, menuiserie, serrurerie (amortissement sur 12 ans)
- 16% des 90 % restant pour chauffage, la plomberie, carrelage (amortissement sur 10 ans)
- 2% des 90% restant pour la peinture (amortissement sur 7 ans)

Contrats de crédit-bail

Les contrats de crédits baux immobiliers ont fait l'objet d'un retraitement :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement. Les mêmes règles de décomposition et d'amortissement que les immobilisations acquises en pleine propriété ont été appliquées
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du crédit-bail

Les contrats de crédits baux mobiliers sont traités selon les règles suivantes :

- inscription de l'immobilisation dans le compte d'actif immobilisé pour sa valeur nominale et comptabilisation d'un amortissement selon la durée du contrat de crédit-bail
- constatation d'un emprunt pour le financement dont la durée et le taux correspondent à ceux du contrat de crédit-bail

Intérêts minoritaires

Les capitaux propres et les résultats de l'ensemble consolidé sont répartis au prorata des pourcentages de détention minoritaires et majoritaires dans la mesure où la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale n'est pas supérieure à leur part dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures sont déduits des capitaux propres – part du Groupe, sauf si les associés minoritaires ont une obligation de combler ces pertes.

Comptes et opérations internes

Les comptes et opérations internes des sociétés intégrées globalement sont éliminés.

Stocks de marchandises

Les *stocks* sont évalués selon la méthode :

- pour les véhicules neufs : prix d'achat + coût de transport
- pour les véhicules d'occasion : prix d'achat + frais de remise en état
- pour les pièces détachées : prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux passifs existants à la date de clôture dont l'échéance ou le montant ne sont pas connus de façon précise.

Il n'est pas constaté d'engagements de retraite car les entités mutualisent auprès d'une caisse de prévoyance pour couvrir ces charges futures.

9

Résultat net par action

Le résultat net par action est égal au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après prise en compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

En absence d'instrument dilutif, le nombre d'actions après dilution est de 15 079.

Eléments exceptionnels

Les produits et charges en exceptionnels sont les éléments extraordinaires résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Valeurs Mobilières de Placement

Les VMP sont constitués de SICAV monétaires, placement liquide et sans risque.

Opérations de souscription d'actions

Aucune opération de souscription d'action n'est intervenue au cours de l'exercice.
Il n'existe pas d'option de souscription d'actions non exercée au 31 décembre 2023.

3. METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Méthodes

Le Groupe AMSI retient trois méthodes de consolidation :

- l'intégration globale ;
- la mise en équivalence ;
- l'intégration proportionnelle.

La méthode de l'intégration globale (IG) est appliquée par le Groupe lorsque la société dont les comptes sont consolidés est placée sous le contrôle exclusif de la société mère du Groupe. Le contrôle s'apprécie par rapport à la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, à défaut par la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration ou l'exercice d'une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

La méthode de la mise en équivalence (ME) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société dont les comptes sont consolidés. L'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 25 % des droits de vote.

La méthode de ME n'a pas d'application sur l'exercice 2023.

La méthode d'intégration proportionnelle n'a pas d'application sur l'exercice 2023.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
AMSI	Société mère	Société mère	IG
Sociétés d'exploitation :			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN NEW CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN MOTORS	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN SMDA	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN	100,00%	100,00%	IG
SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU	100,00%	100,00%	IG
Sociétés civiles propriétaires de l'immobilier :			
SCI DU BEL ETAIN	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN EPINET	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN CHAMPBERTRAND	100,00%	100,00%	IG
SCI DES 3 SAULES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN AVALLON	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SENS	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN TROYES	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	100,00%	100,00%	IG
SCI 67 FR	100,00%	100,00%	IG
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN ROMILLY	100,00%	100,00%	IG
SCI JEANNIN VSD	100,00%	100,00%	IG

Titres non consolidés

Les sociétés SCI JEANNIN SPAAK, SCI JEANNIN EUROPE, SCI JEANNIN SAMOREAU, SCI JEANNIN MAILLOT, SCI JEANNIN SAINT LUC et SCI JEANNIN CDG n'ont pas été consolidées, le Groupe détenant une participation au capital des sociétés inférieure à 25%.

4. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations incorporelles

Les variations concernant les immobilisations incorporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	4 580 955					4 580 955
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	268 956		5 610			263 346
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles brutes	268 956		5 610			263 346

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	522 716					522 716
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	221 749	20 212	5 610			236 351
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	221 749	20 212	5 610			236 351

Ecart d'acquisition

L'intégration de la SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS sur l'exercice 2008 a dégagé un écart d'acquisition, qui se décompose ainsi :

- Ecart d'évaluation immobilier d'un montant de 701 454 €, amorti sur 7 ans, durée d'amortissement restante de la construction concernée ;

- Ecart d'acquisition actif d'un montant de 10 651 €, amorti sur 5 ans.

Ces Ecarts sont totalement amortis au 31 décembre 2017.

L'écart de première consolidation issue de l'acquisition de 100% du capital de la SCI BEL ETAIN a été entièrement affecté à l'immeuble. La construction a été amortie sur une durée de 25 ans.

9

L'écart d'acquisition dégagé sur l'exercice 2016 de 270 098 € correspond à l'acquisition de fonds de commerce de concessions automobiles réalisée par la société JEANNIN ADVANCED CAR 77, net d'impôt différé.

La prise de contrôle le 17 juillet 2018 de 100% du capital de la société SMDA et de ses filiales a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition résiduel de K€ 1 199, après affectation des survaleurs à l'ensemble immobilier acquis.

Le Groupe a acquis, par voie d'apport de titres à la société AMSI, les intérêts minoritaires représentant 2.05% du capital de la société JEANNIN AUTOMOBILES. L'écart d'acquisition s'élève à 34 711 € sur l'exercice 2020.

Dans les comptes consolidés, les fonds de commerce et les droits au bail inscrits à l'actif du bilan social des sociétés consolidées antérieurement à leur entrée dans le périmètre de consolidation sont intégrés aux écarts d'acquisition.

Les fonds de commerce acquis postérieurement à l'entrée de la société dans le périmètre de consolidation sont conservés au poste « Fonds Commercial » pour leur valeur d'acquisition.

Le Groupe a acquis, en date du 31 décembre 2021, 100% du capital des sociétés :

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN, dont l'acquisition génère un écart d'acquisition positif de 1 848 247 € sur l'exercice
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN détenue par la société SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU, dont l'acquisition génère un écart d'acquisition de 732 112 € sur l'exercice

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts d'acquisition actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2017.

Des tests de dépréciations sont effectués tous les ans sur les écarts d'acquisition actifs.

Immobilisations corporelles

Les variations concernant les immobilisations corporelles ont été les suivantes en € :

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	4 088 499					4 088 499
Constructions	25 681 359	95 681	39 790			25 737 250
Installations techniques, matériel, outillage	3 911 312	281 902	63 736			4 129 478
Autres immobilisations corporelles	9 986 852	3 482 685	2 051 072			11 418 465
Immobilisations en cours	326 651	275 185	488 560			113 276
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	43 994 673	4 135 453	2 643 158			45 486 968

Les amortissements et provisions de l'exercice se présentent comme suit en € :

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	18 227 508	1 389 856	20 741			19 596 623
Installations techniques, matériel, outillage	3 099 752	265 056	63 735			3 301 073
Autres immobilisations corporelles	5 291 475	1 957 891	1 352 535			5 896 831
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	26 618 735	3 612 803	1 437 011			28 794 527

Titres non consolidés

Le Groupe détient 1% du capital des sociétés SCI JEANNIN SPAAK, SCI JEANNIN EUROPE, SCI JEANNIN CDG, SCI JEANNIN MAILLOT, SCI JEANNIN SAINT LUC et SCI JEANNIN SAMOREAU. Ces participations sont inscrites en autre titres immobilisés.

Impôts différés

Les variations concernant les impôts différés du groupe ont été les suivantes en € :

Impôts différés actifs	Clôture	Variation	Variations de périmètre	Clôture
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 478 993	153 216		1 632 209
Déficits fiscaux				
Impôts différés actifs	1 478 993	153 216		1 632 209
Provisions non déductibles et différences temporaires	1 217 106	19 102		1 236 208
Impôts différés passifs	1 217 106	19 102		1 236 208
Impôt différé net	261 887	134 114		396 001

Capital social et capitaux propres**Capital social**

Evolution du capital au cours de l'exercice : nombre de titres

Valeur nominale	Initial	Variation	Final
10 €	15 079	0	15 079

Le capital social de la société AMSI est intégralement libéré.

Tableau de passage des capitaux propres

Les variations concernant les capitaux propres part du groupe ont été les suivantes en € :

Capitaux propres part du Groupe	Clôture
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2021	23 787 692
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	3 930 218
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	-266 515
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2022	27 451 395
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	4 305 684
Augmentation de capital	
Dividendes versés et divers	-560
Capitaux propres part du Groupe 31/12/2023	31 756 519

Les variations concernant les intérêts minoritaires ont été les suivantes en € :

Capitaux propres Intérêts minoritaires	Clôture
Capitaux propres Intérêts minoritaires 31/12/2021	
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	
Variations de périmètre	
Dividendes versés	
Capitaux propres Intérêts minoritaires 31/12/2022	
Augmentation de capital	
Résultat de l'exercice	
Variations de périmètre	
Dividendes versés	
Capitaux propres Intérêts minoritaires 31/12/2023	

Créances et dettes**Créances**

Les créances ont une échéance inférieure à un an à l'exception des autres immobilisations financières pour 514 553 €.

Dettes

La répartition des dettes par échéances est la suivante à la clôture de l'exercice en € :

	moins 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	28 592 110	7 856 953	3 036 897	39 485 960
Emprunts liés aux crédits-baux				
Concours bancaires courants	14 540 994			14 540 994
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs	26 253 720			26 253 720
Dettes fiscales et sociales	6 742 750			6 742 750
Avances et acomptes	3 083 147			3 083 147
Autres dettes	1 365 563			1 365 563
Total dettes	80 578 284	7 856 953	3 036 897	91 472 134

Les billets de trésorerie souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable de stocks. Du fait de leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle, le Groupe a considéré ces échéances entre 1 et 5 ans sur l'exercice.

Le financement des stocks assuré par les établissements financiers des constructeurs automobiles ont été considérés sur un terme de moins d'un an malgré la récurrence de leur renouvellement.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges évoluent de la manière suivante sur l'exercice en €, elles ne concernent les impôts différés passifs du Groupe :

Valeurs en euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Provisions pour risques	70 067	174 499	70 067		174 499
Provisions pour charges					
Provision pour passif d'impôt différé					
Total Provisions pour risques et charges	108 753	174 499			174 499

Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent comme suit sur les deux derniers exercices :

Valeurs en euros	2023	2022
Salaires et traitements	16 893 614	15 212 789
Charges sociales	6 117 049	5 670 923
Total charges de personnel	23 010 663	20 883 712

Analyse du résultat financier

Le résultat financier est une perte de 1 008 627 € contre une perte de 286 711 € sur l'exercice précédent. Il est composé des éléments suivants :

Valeurs en euros	2023	2022
Produits financiers		
Produits financiers de Participations	2 374	30 847
Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	896 531	250 784
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 907 532	568 342
Différences négatives de change		
Résultat financiers	-1 008 627	-286 711

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un profit de 195 893 €, notamment lié au profit sur des indemnités transactionnelles perçues de la part du constructeur.

Analyse de la charge d'impôt

L'analyse de la charge d'impôt de l'exercice se présente comme suit :

Valeurs en euros	2023	2022
Résultat des sociétés intégrées	4 305 687	3 930 224
Charges d'impôts	1 295 590	1 336 583
Résultat avant impôts	5 601 277	5 266 807
Impôt théorique (25%)	1 400 319	1 316 702
Différences permanentes	-119 191	19 881
Différence de taux	14 462	
Provision sur IDA		
Charge d'impôt	1 295 590	1 336 583

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Garanties données

- Cautions d'AMSI au profit d'établissements bancaires pour un montant maximum 10 386 249 €, utilisation au 31 décembre 2023 à hauteur de 8 709 425 €.
- Cautions bancaires de 600 000 € au profit de RCI BANQUE - COGERA
- Cautions bancaires de 298 000 € au profit de MAZDA France
- Cautions bancaires de 75 000 € au profit de SUZUKI France
- Cautions bancaires de 100 000 € au profit de AIXAM MEGA

- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 2 rue Henri Montassier à SENS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé 5 rue Aristide Briand à VERT-SAINT-DENIS
- Privilège de prêteur de deniers sur immeuble situé rue des Bernaches à SAMOREAU

Ces hypothèques et PPD sont donnés au profit d'établissements financiers.

Informations sectorielles

La répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

Valeurs en euros	2023	2022
Ventes de marchandises France	274 582 796	207 043 787
Ventes de marchandises Export		1 161 346
Production vendue de biens - France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services - France	18 725 220	17 063 933
Production vendue de services Export		1 584
Total chiffre d'affaires	293 308 016	225 270 650

Evénements postérieurs à la clôture

Dans la mesure où le conflit en Ukraine perdure et dans un contexte de pressions inflationnistes, de hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts des matières premières et de l'énergie, de pénuries, de volatilité des taux de change, les comptes ont été établis sur la base des informations disponibles à la date de clôture, sans prendre en compte dans la valorisation des actifs et passifs les incidences éventuelles liées à cette situation.

Par ailleurs, au regard de la situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine, l'exposition économique et bilancielle du Groupe à ces deux pays, est marginale.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas identifié d'éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur la continuité d'exploitation des différentes sociétés du Groupe.

Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se répartissent de la manière suivante :

- Contrôle légal : 124 100 €
- Autres missions d'audit : 0 €

Informations en matière de rémunérations

L'information concernant les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance ne peut pas être fournie car elle permet d'identifier une situation individuelle.

Effectif du Groupe

L'effectif du groupe se présente comme suit :

Effectif	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	139	93
Agents de maîtrise	54	71
Employés	88	101
Ouvriers	149	140
Total	429	405
<i>dont apprentis</i>	<i>57</i>	<i>41</i>
<i>dont travailleurs handicapés</i>	<i>11</i>	<i>6</i>

3

6. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux de trésorerie se présente comme suit en € :

	Du 01.01.23 au 31.12.23		Du 01.01.22 au 31.12.22	
	€	€	€	€
Flux nets de trésorerie liés à l'activité				
Capacité d'autofinancement	8 202 835		6 932 129	
Résultat net des sociétés intégrées	4 305 684		3 930 226	
Amortissements et charges calculées	3 897 151		3 001 903	
Variation du BFR	-11 389 966		-14 298 328	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		-3 187 131		-7 366 199
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
<u>Variation de périmètre</u>	0		29 784	
Cession d'immobilisations	47 015		390 391	
Acquisitions d'immobilisations	-3 652 220		-5 085 228	
- Incorporelles	0		-50 415	
- Corporelles	-3 646 893		-4 882 131	
- Financières	-5 327		-152 682	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-3 605 205		-4 665 053
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement				
Variation nette des emprunts	3 784 023		1 543 476	
Dividendes versés	-560		-256 576	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		3 783 463		1 286 900
Ecart de conversion et divers		0		0
Variation de trésorerie		-3 008 873		-10 744 352
Trésorerie d'ouverture	-1 226 465		9 517 887	
Trésorerie de clôture *	-4 235 338		-1 226 465	

* Dont découverts bancaires 14 450 994 € à la clôture de l'exercice et 9 427 331 € sur l'exercice 2022

3